

! Le virus est toujours là. Le port du masque est obligatoire à Chazay comme dans tout le département !

ÉLECTIONS

Pour voter lors des prochaines élections départementales et régionales du dimanche 13 et 20 juin 2021, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Pour les nouveaux arrivants ou en cas de changement d'adresse sur la Commune, vous devez vous inscrire en Mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

CONSCRITS

Sous réserve des conditions sanitaires, les classes en 1 seraient heureuses de vous accueillir dans les différentes décades pour faire la fête des conscrits dans les rues du village les 22 et 24 octobre 2021 dans la convivialité et la bonne humeur ! Si vous n'êtes pas encore inscrits, contact :

classeen1chazay@gmail.com Président : Gérard DUMONTET 04.78.43.06.42

VENTE DE PIERRES DOREES

Notre commune cofinçant le Musée et l'Espace Pierres Folles, les propriétaires chazéens assujettis à la taxe foncière peuvent acheter jusqu'à 10 tonnes de pierres par an, le mercredi et le samedi matin, du 3 mars au 27 novembre. Renseignements : Espace Pierres Folles au 07.69.06.71.44 et sur le site : <http://www.espace-pierres-folles.com/>

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore, tels que tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ..., peuvent être effectués :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h00 à 12h00, et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Attention ! Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation. Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables de 7h00 à 20h00. Les arboriculteurs, les viticulteurs et les agriculteurs ne sont astreints à aucun horaire, y compris les jours fériés.

ENVIRONNEMENT

Les chenilles processionnaires sont là ! Elles font leur nid principalement dans les pins sous forme de cocon blanc et descendent aux premiers beaux jours (février-mars) en procession pour s'enterrer et recommencer un cycle

⚠ Ne pas les toucher car très urticantes ⚠

Pour vous en débarrasser sur le domaine privé :

GREEN 4D (entreprise chazéenne) Andy PABION : 06 60 14 13 38

Merci de signaler en Mairie les nids aperçus sur le domaine public :

04 72 54 72 54

AGENDA

Mercredi 10 et

Jeudi 11 mars

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Mission Locale

Jeunes de 16 à 26 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

Contact : 04 74 02 91 50

Mardi 9 et 23

mars

Ramassage du Tri sélectif

Nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars

Passage à l'heure d'été

Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :

Samedi 6 mars

Christine TRULLARD

Information –

Communication

Samedi 13 mars

Jean-Pierre DEBIESSE

Bâtiments, voirie et réseaux, développement durable.

Samedi 20 mars

Michèle BALSA

Animation - Culture et Cinéma – Fêtes et cérémonies – Tourisme et Jumelage

Samedi 27 mars

Jacky LAGRANGE

Environnement, cimetière

LA GRANDE LESSIVE

La Municipalité de Chazay vous invite à participer à la Grande Lessive du 25 mars qui aura lieu Place de la Platière. Le thème de cette édition est « Jardins suspendus ». Cette manifestation consiste à exposer des dessins sur des fils installés sur la Place de la Platière. Vous trouverez tous les détails pratiques pour exposer votre réalisation, dans l'affiche jointe.

SCOLAIRE / ENFANCE

Ecole Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 sont ouvertes pour les nouveaux élèves. Elles se font en deux temps : se procurer en Mairie et dès à présent, un formulaire de demande d'inscription. Puis, prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE, par téléphone au 04.72.54.72.75 (mardi toute la journée), pour inscrire votre enfant. Lors du rendez-vous, merci de vous munir de l'autorisation d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Ecole Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Documents à remplir en Mairie. Pour information, coordonnées de Mme RAJALU, directrice de l'école élémentaire : 04.72.54.72.77

Halte-garderie : Les demandes d'inscription pour l'accueil régulier à la Ribambelle pour l'année 2021-2022 se feront en contactant le service petite enfance de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (www.cc-pierresdorees.com).

Le formulaire de préinscription, en ligne, est à compléter avant le 15 avril. Concernant l'accueil occasionnel, vous pouvez prendre contact directement avec la Ribambelle au 04.72.54.72.70 à partir du 17 mai 2021.

ORDURES MENAGERES

Si vos containers sont endommagés, que les roues et couvercles sont cassés, vous pouvez le signaler à la Mairie, qui s'occupera de les réparer.

Nous vous rappelons également que la collecte de tri sélectif a lieu les mardis matins des semaines paires. Pensez à sortir votre container le lundi soir, et à le rentrer le mardi soir après la collecte.

OBJETS PERDUS / TROUVES

Nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre en Mairie pour les objets perdus ou trouvés. La Mairie a en sa possession divers objets : vélos, trousseaux de clés, portable... Veuillez contacter le Chef de la Police Municipale en Mairie au 04.72.54.72.54.

C'EST NOUVEAU A CHAZAY

Par arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 26 août 2020 paru au journal officiel le 2 septembre suivant, Madame NARDINI Magali, a été nommée notaire, office créé.

En cette qualité, Madame Magali NARDINI a prêté serment à l'audience du Tribunal Judiciaire de VILLEFRANCHE SUR SAONE, le 29 septembre 2020. Par arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 20 janvier 2021 paru au journal officiel le 29 janvier suivant, le transfert de l'office de notaire dont est titulaire Madame NARDINI Magali à la résidence de Chazay d'Azergues a été autorisé.

Le siège de cet office est à CHAZAY D'AZERGUES (69380), 9 Rue Marius Berliet. Tél : 04.86.11.05.15.

Email : office.nardini@notaires.fr Ouverture prévue courant mars.

Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

Médecins de garde en Mars :

Dim 07: Dr BOISVEIL (Chasselay) 04 28 29 42 07

Dim 14: Dr MASSON (Quincieux) 04 78 91 17 57

Dim 21: Dr FRANGE (Lucenay) 04 74 66 83 06

Dim 28: Dr MASSON (Chazay) 04 78 43 67 85

Pharmacies de garde :

Dimanche 07 mars : VAL D'OINGT

Dimanche 14 mars : ANSE

Dimanche 21 mars : MORANCE

Dimanche 28 mars : LOZANNE



La commune de Chazay participera à l'édition du **25 mars 2021** de La Grande Lessive® dont le thème sera « Jardins Suspendus ».

Qu'est ce que c'est?

La Grande Lessive® est une exposition artistique **éphémère** qui ne dure que 24h, qui a pour particularité d'avoir lieu **en extérieur**, quelle que soit la météo, **tous les ans** et **partout dans le monde**.

Créée en 2006 par Joëlle Gonthier, cette performance a pour objectif de **créer du lien**, en tentant de reproduire ce qui se passait quand les lavandières échangeaient autour du lavoir.

En pratique ?

Il s'agit d'exposer **des créations artistiques** (dessins, peintures, collages, photos...), construites autour du même thème, au **format A4**, suspendues sur **un fil à linge** qui sera installé **Place de la Platière**.

Participer ?

Vous êtes tous invités à participer **en apportant** vos réalisations, celles de vos enfants, de vos proches, **à la mairie avant le 24 Mars** ou **en les accrochant vous-même le 25 Mars** ! N'hésitez pas à en parler autour de vous, pour faire de cet évènement un vrai succès et à parcourir le site <https://www.lagrandelessive.net> pour plus d'information !

Cette exposition se déroulera en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

